

**Saint-Jean Chrysostôme.** — “ Mes frères, rappelez-vous la sublimité de votre vocation, ” c’est avec ces paroles que le R. P. Visiteur ouvrit la sainte visite de la Fraternité Saint-Antoine de Padoue. Pendant trois jours, frères et sœurs vinrent avec assiduité s’entendre redire les devoirs du Tertiaire, dans la pensée du Séraphique Patriarche. Le R. Père a montré, par l’origine, la règle et le passé du Tiers-Ordre, que chacun de ses membres, pour être à la hauteur de sa vocation, doit allier dans la mesure du possible les exercices de la vie religieuse avec les obligations de sa situation dans le monde.

Le Tiers-Ordre, en effet, n’est pas une simple congrégation. C’est un “ ordre véritable ”. Comme tous les ordres religieux il a son habit distinctif, sa règle, son noviciat, ses supérieurs, ses privilèges. On n’y professe pas, il est vrai, les trois vœux de religion : pauvreté, chasteté, obéissance ; mais, comme nous l’a fait remarquer le R. P. Visiteur, les différents points de la règle tendent à nous faire pratiquer la vertu de ces vœux. Comme tout Ordre religieux, le Tiers-Ordre a de plus son esprit propre qui, pour lui, est l’esprit du Séraphique Père, esprit d’amour de Dieu et du prochain. La vie d’un ordre religieux c’est l’esprit de son fondateur. Aussi le R. P. Visiteur a beaucoup insisté sur ce point : la charité, sans laquelle la plus scrupuleuse observance des autres points de la règle ne servirait de rien.

Une belle cérémonie pendant laquelle douze postulants prirent le saint habit et plus de trente novices firent profession, clôtura ces pieux exercices.

“ Que la paix douce et suave du Seigneur inonde l’âme des fidèles observateurs de cette règle ! ” (C’est le vœu formulé par le R. P. Visiteur en nous quittant. Puissions-nous, par une fidélité plus grande à nos obligations franciscaines, donner à Dieu l’occasion de la réaliser en chacun de nous.

**Québec. — Visite canonique à Saint-Sauveur.** — Le deux octobre, à 2 heures après-midi, notre cher sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes nous réunissait en assemblée plénière pour les exercices de la Visite canonique. C’était le jour, où l’Eglise fêtant le Saint Rosaire, concède aux fidèles l’avantage de gagner l’indulgence de la Portioncule dans certaines églises privilégiées. C’était aussi l’avant-veille de la fête de notre Séraphique Père saint François. Autant de raisons pour nous disposer à une fervente retraite. N.-D. de Lourdes, dominant la tour du sanc-